DLP 19-5-61 078407

# AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE : 24 numéros par an

ÉDITION DE LA STATION DE RHONE-ALPES (Tél. 37-20-56)
(AIN, ARDECHE, DROME, HAUTE-SAVOIE, ISERE, LOIRE, RHONE, SAVOIE)
*Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux. 4, place Gensoul - LYON.*
C. C. P. : LYON 9.430-12

ABONNEMENT ANNUEL
12 NF

17 Mai 1961

2ème Supplément au bulletin N° 8 de Mai 1961

## AVERTISSEMENTS

### VIGNE

BLACK-ROT (vignobles de Savoie, Grésivaudan et Bugey) - MILDIOU (toutes régions)
Des foyers assez nombreux du Mildiou sont apparus en diverses régions, d'autre part nous entrons dans la période critique de propagation du black-rot. En conséquence, ces deux traitements devront être renouvelés en principe au terme d'une période de 8 jours; toutefois si une pluie importante (pluie d'orage ou pluie prolongée) survenait avant ce délai, il y aurait lieu d'effectuer le nouveau traitement de suite après cette pluie.

VERS DE LA GRAPPE (toutes régions sauf Drôme et Ardèche)
Dans les autres départements de la région et en raison d'une recrudescence passagère des attaques vers cette date, effectuer autour du 25 mai un traitement à l'aide d'un produit à effet curatif (ceux de la liste à l'exception d'arséniate, D.D.T. et roténone), la proximité de la fin de la 1ère génération ne justifiant pas l'application d'un produit plus persistant.

## INFORMATIONS

OIDIUM - Malgré d'importantes et fréquentes variations, l'humidité atmosphérique reste souvent suffisante pour le développement de cette maladie. On profitera des traitements ci-dessus pour lutter contre l'Oïdium sur les cépages sensibles par adjonction d'un produit approprié.

BRENNER (rougeot pathologique) - Des échantillons de feuilles malades rappelant l'aspect caractéristique de cette maladie nous ont été envoyés récemment de plusieurs points du Beaujolais (notamment Montmelas et Marchampt). Il s'agit de taches irrégulières mais d'un seul tenant, dont les plus grandes dimensions peuvent atteindre 3cm.; leur coloration vire rapidement entre rouge-brique et carmin, avec dessèchement des tissus. Les viticulteurs du Rhône, de l'Ain et de la Loire qui constateraient de tels symptômes sont instamment invités à nous en faire parvenir des échantillons.

ARAIGNEES ROUGES - Le retour de temps plus chauds et plus secs sont favorables à un regain d'activité de ces ravageurs. Il conviendra de les surveiller et de leur appliquer le cas échéant un nouveau traitement.

P./307

AVERTISSEMENTS

ARBRES FRUITIERS

TAVELURES - De nouvelles taches primaires et secondaires apparaitront jusqu'au 25 mai. En conséquence on maintiendra jusque vers les premiers jours de juin, des intervalles de 8 à 10 jours entre les traitements.

CARPOCAPSE - Le traitement conseillé dans certaines régions par le bulletin du 9 mai devra être renouvelé dans les mêmes régions au bout de 12 à 16 jours suivant la persistance des produits utilisés, sauf au cas où une pluie importante interviendrait entre temps pour justifier un nouveau traitement.

D'autre part, le premier traitement devra être étendu entre le 22 et le 25 mai aux régions suivantes:

AIN: 42, 43, 44, 51 ARDECHE: 146, 151 DROME: 123, 126, 128, 135, 136
ISERE: 104, 105, 110, 111, 115, 116 LOIRE: 3, 4, 5, 8, 11, 13, 14
RHONE: 21, 23, 25, 27, 29, 31, 33, 35, 36, 37 SAVOIE: 82, 85, 87, 90 HTE SAVOIE:61, 63

TORDEUSE ORIENTALE - Le traitement conseillé par le bulletin précédent devra être renouvelé avant le 26 mai.

INFORMATIONS

MOUCHE DE LA CERISE - Ce premier traitement devra être étendu dès réception aux altitudes suivantes:
- Drôme et Ardèche: 400 à 550m - Isère, Loire, Rhône, Ain et Savoie: 300 à 450m
- Hte Savoie: au-dessous de 400m

D'autre part, dans les régions visées par le bulletin précédent ce traitement devra être renouvelé au bout de 10 jours, en respectant scrupuleusement les prescriptions indiquées dans ce même bulletin du 9 mai.

COCHENILLE DU MURIER - Nous rappelons que le bulletin du 9 mai préconise le renouvellement du 1er traitement au bout de 10 jours.

LYDA DU PECHER - Dès l'apparition des petites larves vert clair à tête noire de ce ravageur du feuillage, appliquer un traitement au D.D.T. ou au Parathion.

PETITS FRUITS

INFORMATIONS

DIDYMELLA DU FRAMBOISIER - Bien que l'état sanitaire actuel des plantes soit satisfaisant sous ce rapport, des contaminations peuvent encore se produire et il est prudent d'effectuer encore des traitements fongicides à 10 ou 12 jours d'intervalle jusque vers le 5 juin.

BYTURUS ou VER DES FRAMBOISES - Appliquer comme prévu les prescriptions du bulletin précédent.

SESIE DU GROSEILLIER - La sortie des adultes est imminente et on doit dès maintenant prévoir un premier traitement (pulvérisation abondante au D.D.T., Lindane ou Parathion) entre le 25 et le 28 mai.

GRANDES CULTURES

AVERTISSEMENTS

TEIGNE DE LA BETTERAVE - La reprise des betteraves démariées étant gênée par la sécheresse, prévoir le renouvellement du 1er traitement au bout de 12 jours.

MILDIOU DE LA POMME DE TERRE - Le 1er traitement (à basse altitude) devra être renouvelé au bout de 12 à 15 jours, mais si une pluie importante survenait avant ce délai il y aurait lieu d'effectuer cette 2ème application dès après cette pluie.

A cette occasion, surveiller l'apparition des 1ères larves du doryphore et adjoindre le cas échéant, un insecticide au fongicide.

Le Contrôleur chargé des Avertissements Agricoles
P.LATARD

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux
A.PITHIOUD

Imprimerie de la Station Rhône-Alpes
Directeur-gérant : L. BOUYX